



Le 30 novembre 2017, nos collègues des PREJ de POISSY et ORLEANS ont été une nouvelle fois confrontés à une situation de violence.

Les équipes se trouvaient positionnés devant la sortie de la Cour d'Appel de Versailles, ces derniers s'apprêtaient à conditionner le détenu dans le véhicule.

C'est alors qu'un individu a surgit brusquement, bousculant violemment l'ensemble des agents afin d'en découdre avec le détenu.

Au vu de ces faits, les collègues ont pris la décision de se mettre en sécurité en se dirigeant vers la Cour d'Assises.

Les surveillants ont alors fait le point sur la situation tout en prévenant les agents de sécurité du tribunal.

Nous déplorons encore un blessé parmi les effectifs du PREJ d'ORLEANS !

**Force Ouvrière** félicite la réactivité et le professionnalisme de l'ensemble des agents.

**Force Ouvrière** dénonce des actes de violence et, est scandalisé par l'absence de prise de conscience de notre administration.

**Force Ouvrière** souhaite un bon rétablissement au collègue du PREJ d'ORLEANS.